

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Madagascar National Parks

---X---

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

Date : 07 MARS 2026
Appel à Manifestation N° : 02./26/AMI/MNP/

Développement d'un partenariat pour l'exploitation d'une activité Ecotouristique de plongée dans La grotte sous-marine du Parc National Tsimanampesotse

- 1- Madagascar National Parks, dans le cadre de sa stratégie de développement de l'écotourisme, la mise en place d'une activité de plongée dans la grotte sous-marine du Parc National Tsimanampesotse est envisagée. Pour cela, Madagascar National Parks souhaite identifier et comparer un ou plusieurs partenaires privés pour la mise en place et l'exploitation d'une activité écotouristique innovante.
- 2- Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet d'identifier, d'analyser et évaluer un opérateur ou prestataire privé intéressé, chargé de la mise en place, de l'exploitation et de la gestion d'une activité de plongée écotouristique, dans le strict respect des impératifs de conservation du site.
- 3- Madagascar National Parks invite maintenant, les opérateurs ou prestataires privés éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt ;
 - Copie de la carte d'immatriculation fiscale (CIF) valide, et de la carte statistique ;
 - CV détaillé du consultant (ou les CVs des membres de l'équipe pour un bureau d'études) ;
 - Une présentation des expériences similaires menées (références vérifiables) ;
 - Tout autre document jugé pertinent (attestation, publication, etc.).
- 4- Les profils et critères de qualification des candidats sont :
 - Expérience confirmée en plongée professionnelle, idéalement en milieu souterrain ou cavernicole ;
 - Références avérées dans des sites naturels sensibles ou protégés ;
 - Certifications reconnues en plongée (PADI, CMAS, SSI ou équivalent) ;
 - Capacités démontrées en gestion des risques et secours en milieu isolé ;
 - Capacité financière et technique suffisante ;
 - Engagement en faveur de l'emploi et du renforcement de capacités locales.
- 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence par une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau de 08 heures à 16 heures 00 minutes.
- 6- Les manifestations d'intérêt doivent être remises, uniquement à l'adresse du bureau de Madagascar National Parks ci-dessous, sous une enveloppe scellée, portant les mentions suivantes « AMI N° 02./26/AMI/MNP/ – Manifestation d'intérêt relative au développement d'un partenariat pour l'exploitation d'une activité Ecotouristique de plongée dans La grotte sous-marine du Parc National Tsimanampesotse », au plus tard le 23 MARS 2026 à 16 heures 00 minutes. Les manifestations d'intérêt remises après ce délai seront automatiquement rejetées.
- 7- La soumission des propositions par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 8- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Madagascar National Parks

Lot AI 10C - Ambatobe - 103 Antananarivo

Courriel : contact@mnparks.mg

Pour Madagascar National Parks,

RAKOTOARISOA Ony
Directrice Générale

